



# Collège Jules FERRY Narbonne

## Mon année de 3ème

Livret de : .....

Année scolaire 2018-2019

# Mon année de 3ème

→→→ La fin du collège et du cycle 4 ←←←

## LES PARCOURS

### Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

### Parcours citoyen

- Apprendre les valeurs de la République
- enseignement moral et civique
  - éducation aux médias et à l'information
  - participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

### Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

- Favoriser un égal accès à l'art et à la culture
- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
  - pratique individuelle et collective
  - connaissances : repères culturels et esprit critique

### Parcours éducatif de santé

- Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :
- éducation pour des choix éclairés
  - prévention sur des problématiques prioritaires
  - protection dans l'établissement et l'environnement local

## LES EPI

Les EPI (Enseignements pratiques pluridisciplinaires) sont des projets menés lors du cycle 4 dans différentes matières.

## LE STAGE EN ENTREPRISE

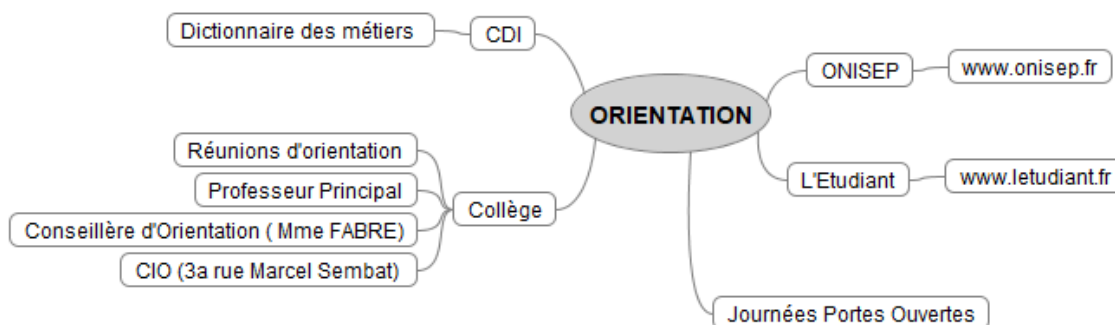
Durant l'année de 3<sup>ème</sup>, un stage en entreprise d'une durée d'une semaine sera à réaliser en décembre. Le but de ce stage est de découvrir un métier et/ou de conforter son choix d'orientation.



Les élèves de 3<sup>ème</sup> sont nombreux à rechercher un stage, et afin de trouver le stage dans le domaine que vous souhaitez, il faut se mettre en recherche active le plus rapidement possible. Je conseille à mes élèves d'avoir trouvé leur stage pour les vacances de la Toussaint.

## L'ORIENTATION

Il faut réfléchir dès septembre à votre orientation et à l'après classe de 3<sup>ème</sup>. Quelques pistes pour travailler au mieux son orientation.



## L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

**MAÎTRISE INSUFFISANTE** → 10 points

**MAÎTRISE FRAGILE** → 25 points

**MAÎTRISE SATISFAISANTE** → 40 points

**TRÈS BONNE MAÎTRISE** → 50 points

**EN OPTION Des enseignements facultatifs** (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

## L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS  
**MENTION ASSEZ BIEN**

+ DE **560** POINTS  
**MENTION BIEN**

+ DE **640** POINTS  
**MENTION TRÈS BIEN**

## LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 1

### FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

**3 h** | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 2

### MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

**2 h** | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 4

### SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

**1 h** | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 3

### HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

**2 h** | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 5

### ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

**15 min.** | oral individuel | **100 POINTS**

ou  
**25 min.** | oral collectif | **100 POINTS**



## LES ÉTAPES DU BREVET

**à partir de novembre**

Les élèves de 3<sup>e</sup> des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

**dès avril**

Épreuve orale

**fin juin**

Épreuves écrites

**début juillet**

Résultats du brevet

**septembre octobre**

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

### DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3<sup>e</sup>, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en **situation de handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

**2 séries** sont proposées : la **série générale** et la **série professionnelle**.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.



Rappel Prénom – Nom – Classe du candidat : .....

EVALUATIONS DES COMPOSANTES DU SOCLE COMMUN (à compléter par l'établissement ou l'administration pour les élèves de 3 <sup>ème</sup> exclusivement)				
	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
1. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
2. Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale				
3. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
4. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
5. Les méthodes et outils pour apprendre				
6. La formation de la personne et du citoyen				
7. Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
8. Les représentations du monde et l'activité humaine				

MOYENNES ANNUELLES DE L'ÉLÈVE PAR DISCIPLINE* (à compléter par l'établissement ou l'administration)									
Français	Maths	H-Géo	Langue vivante 1	Langue vivante 2	EPS	Arts	SVT / Sciences / Biologie	Technologie / Enseignements pro.	Physique Chimie / Découverte pro

Cachet de l'établissement :

\* **Consignes de saisie pour les élèves issus du palier 3<sup>ème</sup>** (lorsque la note n'a pas été renseignée par extraction du LSU) :

Chaque résultat ou positionnement est converti sur une échelle unique en 4 échelons qui donne lieu à l'attribution de points :

Groupe 1 : 0 ≤ note < 5 ou objectifs non atteints = 3 points

Groupe 2 : 5 ≤ note < 10 ou objectifs partiellement atteints = 8 points

Groupe 3 : 10 ≤ note < 15 ou objectifs atteints = 13 points

Groupe 4 : 15 ≤ note ≤ 20 ou objectifs dépassés = 16 points

**Les points à attribuer par discipline se calculent à partir de la moyenne de la somme des points obtenus après conversion de chaque bilan périodique, divisée par le nombre de bilans.**

**Exemple :** en Français, si un élève a bénéficié de 3 évaluations périodiques où il était noté, et a obtenu :

1<sup>er</sup> bilan : 10,6 de moyenne, 2<sup>ème</sup> bilan : 12,3 de moyenne, 3<sup>ème</sup> bilan : 9,5 de moyenne

Après conversion, il obtient :

1<sup>ère</sup> période : 13 points, 2<sup>ème</sup> période : 13 points, 3<sup>ème</sup> période : 8 points

Soit un total de 34 points, divisés par 3 (périodes) = 10,3 points. **Il faut donc saisir 10,3 dans la discipline Français.**

**Mentions légales :** 1/Le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est responsable de l'application AFFELNET Lycée. 2/L'application AFFELNET-Lycée a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves en classes de seconde et première professionnelles, générales et technologiques et en première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) par le biais d'un algorithme. Elle a également une finalité statistique. 3/Les services gestionnaires de l'affectation de la DSDEN et du rectorat, l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation et l'établissement d'origine ou le CIO fréquenté sont les destinataires des données statistiques. 4/Les droits dont disposent les personnes à l'égard de ces données s'exercent auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale, représentant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. 5/Les informations recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an, puis sont versées dans une base d'archives intermédiaires pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure.

# CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3<sup>e</sup>

→ Démarches que je dois accomplir → Action du collège

PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		
Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars	Avril Mai	Juin	Juillet
	<b>CONSEIL DE CLASSE</b>		<b>CONSEIL DE CLASSE</b>		<b>CONSEIL DE CLASSE</b>	
↓		↓	↓	↓	↓	↓
Réfléchir à mes projets		Indiquer mes intentions d'orientation	Les propositions provisoires du conseil d'orientation	Faire les demandes d'orientation et d'affectation	Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement	Affectation
						↓
						Inscription
					Commission d'appel	

## Préparer la Classe de seconde :

À la rentrée 2018, la classe de seconde ne connaît pas de changement organisationnel majeur mais de premières évolutions destinées à installer l'état d'esprit du baccalauréat 2021 :

- Un **test numérique de positionnement** en début d'année pour permettre à chacun de savoir où il en est en Français et en Mathématiques.
- Un **accompagnement personnalisé de 2 h par semaine tout au long de l'année** pour travailler les points faibles en Français et Mathématiques ; le contenu et l'organisation de ces heures spécifiques dépendront des résultats obtenus au test numérique de positionnement.
- Une **aide à l'orientation** pour accompagner vers la classe de première (54 h annuelles).
  - ▶ Enseignements communs à tous les élèves :

Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante 1 et 2 <sup>(1)</sup>	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique <sup>(2)</sup>	0 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h
Enseignements d'exploration	2 x 1 h 30

Pour la Seconde Générale et Technologique, il faudra choisir 2 à 3 Enseignements d'Exploration :

Le 1<sup>er</sup> Enseignement d'exploration obligatoire est SES : Sciences économique et social.

Le 2<sup>ème</sup> (et éventuellement un 3<sup>ème</sup>) à choisir parmi ceux proposés par le Lycée.



# Les Lycées de secteur.

## Lycée Docteur Lacroix :

### • Enseignements d'exploration

- Allemand
- Biotechnologies
- Création et activités artistiques : arts du son
- Création et activités artistiques : arts du spectacle
- Création et activités artistiques : arts visuels
- Création et activités artistiques : patrimoines
- ISN (informatique et science du numérique)
- Japonais
- Langues et cultures de l'antiquité : grec
- Langues et cultures de l'antiquité : latin
- Littérature et société
- Méthodes et pratiques scientifiques
- Occitan
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
- **Sciences économiques et sociales ( 1<sup>er</sup> enseignement d'exploration obligatoire)**
- Sciences et laboratoire

### • Options facultatives

- Arts : arts plastiques
- Arts : danse
- Arts : théâtre
- Cinéma-Audiovisuel
- EPS
- Histoire des arts
- Japonais

## Lycée Louise Michel :

### • Enseignements d'exploration

- Aéronautique
- Biotechnologies
- Création et innovation technologiques
- Littérature et société
- Méthodes et pratiques scientifiques
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
- Santé et social
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Options facultatives
  - éducation physique et sportive
  - Latin
  - Occitan

- **Les formations professionnelles**

Bac Pro Accueil Relation Client Usager  
Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements Connectés  
Bac Pro Gestion Administration  
Bac Pro Maintenance des Véhicule de Transport Routier  
Bac Pro Maintenance des Véhicules Particuliers  
Bac Pro Maintenance des équipements industriels  
Bac Pro Technicien Constructeur Bois  
Bac Pro Technicien d'usinage  
Bac Pro Technicien de Maintenance de Systèmes Energétiques et Climatiques  
Bac Pro Vente  
CAP Agent Polyvalent de Restauration  
CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif  
CAP Menuisier Fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

## **Lycée Ernest Ferroul, Lézignan-Corbières**

- **Enseignements d'exploration**

1er enseignement d'exploration (obligatoire) :

- Sciences économiques et sociales

2ième enseignement d'exploration (au choix) :

- Littérature et société
- Langues et cultures de l'antiquité
- sciences de l'ingénieur
- méthodes et pratiques scientifiques
- santé et social
- principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
- Informatique et création numérique

- **Les formations professionnelles**

Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)  
Bac pro Commerce  
Bac pro Logistique  
Bac pro Transport  
CAP Conducteur Routier  
CAP Opérateur logistique  
CAP vendeur magasinier



## **Lycée Martin Luther King**

- **Enseignement d'exploration**

- Sciences économiques et sociales ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
  - Ecologie - Agronomie - Territoire - Développement durable : découverte d'un territoire, activités socio-économiques, milieu naturel productions agricoles, principes du développement durable
  - Biologie - Écologie, Agronomie,
  - Éducation socio-culturelle,
  - Histoire-Géographie,
  - Sciences Économiques et Sociales
- Enseignement facultatif :
    - Option "Cinéma - Audiovisuel - Photographie" depuis la rentrée 2014

### **Les formations :**

- Baccalauréat Technologique  
S.T.A.V. (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant)
- Baccalauréat Professionnel  
Gestion des Milieux Naturels et de la Faune  
Services Aux Personnes et aux Territoires